




LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

COUPE REGIONALE INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES ROCHEFORT Dimanche 18 AOUT 2019

	ORGANISATION : Récompenses : Ligue Régionale Sécrétariat : Ligue Régionale, Comité Dépt 49 et club local	BASSIN : 25 m x 5
	Catégories d'âge : Toutes Catégories	Nota : depuis la saison sportive 2018/2019, les nageurs(ses) nés en 2009 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, pass'sport de l'eau et le pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace ExtraNat.
	Proposition sur www.extranat.fr Du Jeudi 08 Aout au Jeudi 15 Aout	TARIF : 23.00 € par équipe Aucun engagement ne sera accepté sur le bord du bassin. Aucun hors course

PROGRAMME :

1 ^{ère} REUNION	2 ^{ème} REUNION
<i>Ouverture des portes : 8 h – 00</i> <i>Début de l'épreuve : 9 h 00</i>	<i>Ouverture des portes : 13 h 45</i> <i>Début de l'épreuve : 14 h 30</i>
50 Papillon Dames/ Messieurs 100 Dos Dames/Messieurs 50 Brasse Dames/Messieurs 100 Libre Dames/Messieurs 200 4 Nages Dames/Messieurs ENTRACTE 15 mn 4 x 100 Libre Dames/ Messieurs	100 Papillon Dames/Messieurs 50 Dos Dames/Messieurs 100 Brasse Dames/Messieurs 50 Libre Dames/Messieurs 200 Libre Dames/Messieurs ENTRACTE 15 mn 4 x 100 4 Nages Dames/Messieurs

REGLEMENT

Chaque club pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelle par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les équipes précédentes soient complètes (cinq nageurs minimum)

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

- Règle des transferts : un nageur transféré ou muté d'une activité hivernale vers un club d'été ne peut pas entrer dans 1 équipe interclub l'année de son transfert ou de sa mutation

RECOMPENSES INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES

Une coupe aux 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons

Une médaille à chaque nageur et nageuse des 3 premières équipes filles et garçons.